

Annexe – Réclamations
REUNION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE – Maser Engineering
2 mai 2023

Les questions ci-dessous ont été transmises par les membres du CSE à la Direction et présentées lors de la réunion du Comité Social et Economique précitée. La Direction y apporte les réponses suivantes.

Questions CFDT

1. Médaille du Travail. Est-il possible de mettre en place une médaille du travail pour 35 ans de carrière

Réponse : L'accord d'entreprise du 29 octobre 2019 a prévu la mise en place de 2 primes « médailles du travail » pour les médailles Vermeille (30 ans) et Grand Or (40 ans). Il n'est pas prévu de mettre en place d'autres médailles du travail. La Direction rappelle toutefois que tout salarié est libre de demander directement auprès des services de l'Etat une médaille du travail à laquelle il pourrait prétendre.

2. Prévoyance non cadres. Pour quelle raison les salariés non cadres se voient appliquer une cotisation prévoyance alors que les salariés cadres n'en ont pas ?

Réponse : La Société ne fait qu'appliquer la nouvelle convention collective de la métallurgie signée le 7 février 2023. Cette dernière a prévu, pour le socle minimal de garanties fixé par la Convention Collective, une prise en charge de l'employeur de 100% pour les cadres et 43% pour les non cadres. La Direction rappelle que cette cotisation s'est accompagnée d'une très nette amélioration des garanties assurées aux salariés non cadres.

3. Nouveaux coefficients conventionnels. Quelle est la méthodologie adoptée pour déterminer les nouveaux coefficients conventionnels ?

Réponse : La Direction invite les membres du CSE à se reporter à la réunion du 21 juin 2022 où le CSE avait été consulté sur la méthodologie qui serait appliquée. Lors de cette réunion, il avait été indiqué qu'une analyse des postes et de la classification associée serait faite par la Direction RH, validée ensuite par la Direction Technique. Une fois la classification établie il avait été précisé que celle-ci serait soumise pour avis aux Responsables d'Activité pour recueil de leurs éventuelles observations. C'est cette méthodologie qui sera appliquée.